

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 décembre 2025

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 12 - votants : 12	Le deux décembre deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BANCEL Béatrice Secrétaire de séance élu : DUTEL Peggy
Convocation en date du : 25 novembre 2025	
Affichée le : 25 novembre 2025	

N° 2025D702	APPROBATION DE L'AVENANT N° 2 – LOT 2 TERRASSEMENTS / VOIRIE AU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REQUALIFICATION DES RUES DE LA QUINTAINE-SAINT ROCH, RUE DES MONTAGNES DU MATIN ET DE LA COUR D'ÉCOLE
--------------------	--

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune a entrepris des travaux pour la requalification des rues de la Quintaine-Saint Roch, Rue des Montagnes du Matin et de la cour d'école. Un Appel d'Offre a été lancé en 2024 pour la réalisation de ces travaux.

M. Sylvain SERVY, adjoint et membre de la Commission Voirie présente l'avenant n° 2 du Lot n° 2 – Terrassements / Voirie ayant pour objet l'intégration de nouveaux travaux (fourniture et pose de canalisation supplémentaire pour reprise des descentes d'eau et diverses adaptations de chantier). Le montant de l'avenant n° 2 s'élève à 4.371,50 € HT, ce qui porte le marché de travaux pour le Lot n° 2 – Terrassements / Voirie à 360.143,25 € HT (432.171,90 € TTC).

Le Conseil Municipal, où l'exposé de M. Sylvain SERVY,

APPROUVE l'avenant n° 2 au marché de travaux du Lot n° 2 – Terrassements / Voirie conclu avec EUROVIA, d'un montant de 4.371,50 € HT, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer le présent avenant ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
 Peggy DUTEL

ROZIER EN DONZY, le 10/12/2025
 Signé : le Maire, Didier BERNE

